

Conseil Municipal du 15 juin 2017 - 19 h
COMPTE RENDU N°28

PRÉSENTS : J. AZAM - C. BILHAC - E. BONAFE - F. BONNE - J. CASTES - M. De BIASIO - B. DEL ROX - J. DELAVALLEE - L. SEIGNOUREL- R.M. SIFFRE -I. SILHOL - S. SILHOL - D. ZARAGOZA

ABSENTS excusés : P. SOULAIROL -

01 - Election du secrétaire de séance

Monsieur le Maire demande que le secrétaire de séance soit élu.

Monsieur Joël CASTES est élu secrétaire.

02 - Adoption du P.V. de la réunion du 12 mai 2017

Monsieur le Maire demande si des observations sont à formuler au sujet du P.V. de la réunion du 12 mai 2017.

Il précise qu'il convient de modifier le point 7 du compte rendu. Le récépissé de déclaration « loi sur l'eau » doit être sollicité auprès de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer et non pas auprès de l'agence de l'eau.

Aucune observation n'est formulée et le PV de la réunion du 12 mai est adopté à l'unanimité.

03 – Vente terrain communal

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une proposition d'achat du terrain communal sur lequel est implanté le hangar des ateliers municipaux.

Un projet de découpage parcellaire a été réalisé par le cabinet Géométris sur la parcelle cadastrée D217, d'une contenance de 2174 m² :

- 867 m² pour l'acquéreur
- 1307 m² restant à la commune

L'acheteur, Monsieur Alexandre CRUZEM propose un prix de 90 000€ à la commune pour 867 m².

Après délibération, le Conseil Municipal décide à la majorité (12 voix pour et 1 voix contre) d'adopter la vente de la parcelle « lot a » de 867 m² détachée de la parcelle mère D217, à M Alexandre CRUZEM pour un montant de 90 000 €.

04 - Informations au Conseil Municipal :

Décisions du Maire

a) Déclaration d'Intention d'Aliéner

22/05/2017 Vente par Mme Florence JUERS de parcelles situées au lieu-dit Les Ameillairets à M Mohamed DAOUDJI

b) Autres Décisions

NEANT

Le secrétaire
Joël CASTES

Le Maire
Christian BILHAC